



**DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION**  
**Valant règlement de consultation**

**Inventaire participatif des squamates de l'Espace Naturel sensible des Serpentes  
à Saint-Préjet-Armandon**

**1- Dénomination des cocontractants**

**Pouvoir adjudicateur**

Stéphane RODIER  
Président  
Parc Naturel Régional Livradois-Forez  
Maison du Parc  
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 6 octobre 2021.

**Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)**

**Nom :**

**Adresse :**

**SIRET :**

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

**2- Procédure de passation**

Marché simple passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-8 du code de la commande publique.

**3- Objet de la consultation / Durée**

**Objet de marché :**

**Contexte :**

Le syndicat mixte du Parc s'est attaché depuis 2015 à faire émerger des perspectives quant à la mise en place d'actions sur les affleurements de serpentines de Saint-Préjet-Armandon (roche singulière abritant une flore extrêmement rare). Le site a ainsi intégré le réseau des ENS (Espaces Naturels Sensibles) du Département de la Haute-Loire en 2020. Un plan de gestion a été rédigé pour la période 2020-2024 et c'est le syndicat mixte du Parc qui a été désigné pour le mettre en œuvre.



En 2021, l'ENS des Serpentes a été ciblé comme site pilote pour lancer un travail afin de favoriser une appropriation du site et de sa gestion par la Commune et ses habitants, dans le cadre de la démarche TEN (Territoire Engagé pour la Nature) portée par le Parc. Ce dispositif permet en effet de lancer des démarches innovantes en faveur de la biodiversité. Des prestataires (Dialter et Voix Croisées) ont été engagés pour travailler avec une stagiaire sur le montage d'une formation-action à destination des acteurs locaux. Trois ateliers ont été réalisés et ont permis de mieux faire connaître le site localement, de faire comprendre son plan de gestion et de partager une feuille de route afin de décider comment continuer à travailler main dans la main.

Pour poursuivre sur cette dynamique, des inventaires participatifs sont prévus pour l'année 2023. L'objectif est double : améliorer les connaissances naturalistes tout en impliquant les élus et les habitants de la commune.

### **Mission :**

Aucun inventaire des reptiles n'a encore été mené sur le site. Plusieurs secteurs semblent favorables : le long des affleurements de serpentine, des murets en pierres sèches et le long des lisières forestières.

La mission comprend **l'étude des populations de squamates** de l'Espace naturel sensible des Serpentes. Le site fait 19,4 ha et il comporte des milieux ouverts et des boisements. Une fiche descriptive de l'ENS est disponible en **Annexe 3**.

Le prestataire veillera à impliquer au maximum les habitants. Il est aussi attendu une amélioration des connaissances des espèces.

La méthodologie de suivi devra être la plus participative possible. Le prestataire est libre d'imaginer un protocole.

*Quelques exemples : un suivi sur site avec les habitants et une analyse plus large à dire d'experts, suivis menés par l'expert seul mais avec un temps de restitution ouvert aux habitants... etc.*

A noter : Dans le cadre d'un suivi par placettes chaque station sera géolocalisée. Dans tous les cas, une liste d'espèces devra être établie et analysée au regard des potentialités des milieux.

Le prestataire apportera des explications sur les espèces, leur biologie et leur statut. Il apprendra aux participants à reconnaître certaines espèces (critères visuels et autres). Tout individu capturé devra être relâché. Les individus observés seront photographiés.

Les prospections seront menées lors de sorties entre mars et octobre, en s'assurant des bonnes conditions météorologiques (température, vent, pluviométrie). Le prestataire pourra fournir des clefs de détermination aux participants.

Un dialogue régulier avec le Parc et le Département est attendu au cours de la mission. Les dates de passage sur site seront définies en concertation avec la Commune de Saint-Préjet-Armandon.



Une attention particulière sera portée à la communication. Le prestataire participera à la création de supports (flyers, affiches, article dans le bulletin municipal) pour faire connaître sa démarche et les dates clefs. Le tout récent site internet de la mairie pourra être un bon support (<https://saintprejetarmandon.wordpress.com/lens-des-serpentes/>).

#### **Livrables attendus :**

Le rapport attendu rendra compte :

- De la méthode utilisée,
- Des résultats des inventaires,
- Des conclusions sur l'état de conservation des milieux et les pratiques de gestion ;
- Un résumé de l'étude (synthèse des résultats en une page).

Des fiches espèces illustrées et vulgarisées pourront être produites à destination des habitants et élus de la Commune.

Le logo des financeurs (en Annexe 1) figurera sur la première de couverture, ainsi que le logo du Parc qui sera mentionné en tant que maître d'ouvrage.

Le prestataire devra saisir les données soit directement dans Géonature grâce à un compte temporaire créé par le Parc (une liste des espèces observées avec leur nom latin et leur CD\_NOM devra être au préalable fournie au Parc), soit dans le tableau Excel fourni par le Parc (en annexe 2) en respectant strictement les champs à renseigner.

Le rapport définitif correspondant à cette mission sera fourni en trois exemplaires papier couleur ainsi qu'une version informatique (version Word et PDF, photographies et graphiques en format jpeg). La version informatique (cartographie et données) devra utiliser la projection en Lambert 93 et être compatible avec QGIS

#### **Planning prévisionnel :**

Phase de terrain en mars-octobre 2023.

Transmission d'un rapport d'étude provisoire fin octobre 2023.

Suite à un temps d'échange avec la chargée de mission, le rendu du rapport final se fera au plus tard le 30 novembre 2023.

#### **Durée du marché :**

Le marché sera conclu jusqu'au 31/12/ 2023.

#### **Budget :**

Le budget maximal est de 3 900 € TTC.

#### **4- Critères de sélection des offres**

Les critères de sélection de l'offre seront:



1. valeur technique de l'offre (dont la prise en compte de l'aspect participatif) (60%)
2. délai de livraison (20%)
3. prix (20%)

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec un ou plusieurs candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

#### **5- Pièces constitutives de la consultation**

La présente lettre de consultation signée et le devis détaillé et chiffré remis par l'entreprise.

#### **6- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)**

##### **Montant total du marché**

**Montant HT :**

**Taux de TVA :**

**Montant TTC :**

#### **7- Délais de paiement et intérêts moratoires**

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

#### **8- Modalités de la consultation**

Offre à remettre pour **le 26 janvier 2023– 12 H 00** (dernier délai).

A l'adresse du Parc Naturel Régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante [achat.public@parc-livradois-forez.org](mailto:achat.public@parc-livradois-forez.org) avec accusé de réception.



**Délai de validité de l'offre :**

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

<b>DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE</b>
---

- ✓ Le présent document renseigné et signé,
- ✓ Le planning de réalisation à réception de la commande,
- ✓ Références de l'entreprise dans ce domaine,
- ✓ Descriptif des moyens humains,
- ✓ Une note technique sur les modalités d'exécution de l'étude,
- ✓ Un RIB,
- ✓ Le devis détaillé.

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Directeur  
du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez



**Annexes :**

**Annexe 1 pour les logos à mettre sur le rapport**

\*



**Annexe 2 : Document Excel pour la saisie des données sur Géonature**

**Annexe 3 : Fiche descriptive de l'ENS**